

## ABONNEMENTS SCOLAIRES – DEMANDE DE DUPLICATA

**Attention vous devez avoir reconduit votre inscription pour l'année scolaire 2021/2022**

### SUR LE SITE

1/ Aller sur le site LE PILOTE.COM ([à l'aide d'un ordinateur et non d'un téléphone ou d'une tablette](#))

2/ A gauche ou à droite de votre écran, cliquer sur TRANSPORTS SCOLAIRES



3/ Puis cliquer sur



- ➡ Mettre votre identifiant (n° à 6 chiffres qui commence par 38...39...40... ou 41)
- ➡ Mettre ensuite votre Mot de passe. Si vous l'avez oublié, mettre votre adresse mail et vous allez recevoir (dans les 3 minutes) un mail avec un lien qui vous permettra de recréer un nouveau mot de passe (10 caractères avec au moins 1 majuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial)

Ensuite vous entrez dans le dossier de votre enfant. Vous pouvez commander le DUPLICATA.

Le paiement se fait par CARTE BANCAIRE – **Montant 10 euros**

La carte perdue sera automatiquement détruite de façon informatique.

Vous recevrez le DUPLICATA à votre domicile, chargé de l'abonnement aux transports scolaires.

**En attendant, vous pourrez télécharger une attestation qui permettra à votre enfant de prendre les transports scolaires pendant 5 jours (à présenter au chauffeur)**

***MAIS PAS LES BUS URBAINS : dans ce cas, votre enfant devra acheter un ticket à chaque voyage en attendant de recevoir la nouvelle carte.***

### EN BOUTIQUE DE MOBILITE

Vous avez également la possibilité de vous rendre dans une boutique de la mobilité proche de chez vous. Le duplicata sera fait immédiatement (paiement 10 euros).

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos boutiques sur le site LE PILOTE.COM, rubrique TRANSPORTS SCOLAIRES et QUESTIONS / REPONSES.